



Bertrange le, 23 décembre 2024

# CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Faute de quorum à partir du Point n°4, le Conseil municipal du 23 décembre 2024 n'a pu continuer à délibérer. Aussi en application du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT Article L2121-17, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal :

**Vendredi 27 décembre 2024 à 18h00, Mairie, salle Michel Toussaint.**

Conformément au CGCT, le Conseil se réunira sans exigence de quorum.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Jean-Luc PERRIN

## ORDRE DU JOUR

- 1 Police intercommunale : Approbation de la convention ;
- 2 Intercommunalité : CCAM Renouvellement des statuts ;
- 3 Intercommunalité : CCAM : Convention de pilotage du plan de solarisation ;
- 4 Intercommunalité : SMITU - Modification des Statuts ;
- 5 Urbanisme : Préemption - Déclaration d'Intention d'Aliéner ;
- 6 Communications du Maire ;
- 7 Divers.